

Fraternité

Académie : Académie de NANTES

Intitulé du poste : Infirmier-ère Conseiller-ère Technique Départemental-e Corps – Grade : Infirmier Diplômé d'Etat – Infirmier de l'Education nationale

Poste vacant à compter du : 1er septembre 2023

Titulaire exclusivement, Cat A

Situation du poste dans l'organigramme : sous l'autorité de l'IA-DASEN de la Vendée

Lieu d'affectation : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vendée (DSDEN)

Rue du 93^{ème} RI – LA ROCHE-SUR-YON

Finalité : Conseil et appui technique de l'IA-DASEN dans les domaines :

- de l'exercice de la profession d'infirmier-e en milieu scolaire
- de la santé et de la sécurité des élèves et des personnels
- des politiques de santé publique

Contexte:

Profession règlementée :

Code de la santé publique : parties IV et V (dispositions réglementaires) Code de déontologie : Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016

Circulaire 2015-117 du 10/11/2015 : politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves

Circulaire 2015-119 du 10/11/2015 : missions des infirmiers-es de l'Education nationale

Arrêté du 03/11/2015 : périodicité et contenu des visites médicales et dépistages obligatoires prévus à l'article L.541-1 du code de

l'éducation

Missions principales : Sous l'autorité de l'IA-DASEN, l'infirmier-e conseiller-ère technique responsable départemental-e (ICTD) a pour mission :

- De mettre en œuvre, en concertation avec l'infirmier-e conseiller-e technique auprès de la rectrice, les orientations définies par la rectrice en matière de politique de santé et assurer la déclinaison départementale
- De favoriser une réflexion permettant de déterminer les actions prioritaires du département, en prenant en compte les besoins du terrain
- De proposer des programmes d'action à la promotion de la politique de santé.

Activités

- Mettre en œuvre des actions prioritaires définies dans le projet académique
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'actions en matière de santé dans une déclinaison départementale
- Participer aux groupes de travail départementaux mis en place par le préfet dans le cadre des projets régionaux de santé
- Participer aux réflexions et travaux du CDESC
- Contribuer à la formation des personnels infirmiers-es définie au niveau académique (SAE, formations continues)
- Organiser l'accompagnement professionnel des infirmiers-es nouvellement nommé-e-s dans les établissements ou en postes inter- degrés, notamment en termes de tutorat

- Participer à la mise en place et au suivi des cellules d'écoute en cas d'évènements graves
- Participer à la formation initiale et continue des personnels de l'Education nationale (plan académique de formation et Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)
- Participer au jury du concours infirmier
- Participer au groupe de travail du réseau infirmier piloté par l'infirmière conseillère technique de la rectrice, en lien avec les infirmières conseillères techniques départementales de l'académie
- Elaborer le rapport départemental de l'activité spécifique de l'ensemble des infirmiers-es et le recueil des statistiques selon les modalités définies par la direction générale de l'enseignement scolaire et le transmettre à l'infirmier-e conseiller-e technique auprès de la rectrice
- Donner un avis technique sur les habilitations sollicitées par les associations départementales ou locales souhaitant intervenir en milieu scolaire
- Assurer la veille professionnelle par la diffusion de documentation professionnelle auprès des infirmiers-es
- Accompagner les personnels infirmiers dans la mise en place de nouvelles applications (LIEN, FRANCESCA...)
- Favoriser la mise en œuvre et le développement des partenariats avec les différents services de l'État ainsi qu'avec les collectivités régionales et territoriales (DT ARS, CD, ASE, CLS, Préfecture ...) pour mettre en œuvre une politique de santé au service des élèves
- Représenter l'IA-DASEN dans les différentes instances de la santé

Sous l'autorité de l'IA-DASEN, l'ICTD assure, en plus, les missions mentionnées ci-dessous :

- La coordination des différentes activités des infirmiers-es dans le département :
 - L'animation des réunions de bassin
 - ► L'organisation des réunions départementales et séminaires infirmiers ou de formations spécifiques à la profession d'infirmier
- L'expertise et l'appui technique auprès des infirmiers-es titulaires et contractuel-les
- Le conseil technique auprès des chefs d'établissements, IEN, directeurs d'écoles
- L'entretien de recrutement des infirmiers-es contractuel-les
- La validation des frais de déplacements, dans le cadre de l'application Chorus DT, au regard des programmes d'activité des personnels infirmiers
- La gestion départementale du dossier Secourisme à l'aide du logiciel GPS et prochainement GeFoPS (PSC1-GQS)
- La mise en œuvre de formations en Education à la vie affective et sexuelle
- Les projections et analyse des postes infirmiers en fonction de l'évolution des besoins (implantations, répartition...)
- L'accompagnement des équipes d'établissements du premier et du second degré dans la mise en place du plan de prévention du Harcèlement et du programme pHARe.
- La mission de conseiller de prévention départemental dans le domaine de la santé et la sécurité au travail.

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...): RIFSEEP – IFSE Groupe I

NBI = 30

Encadrement: NON

Conduite de projet : OUI

Relations professionnelles avec :

Les services de l'Etat :

Préfecture du département

Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé

Services judiciaires

Police. Gendarmerie

Les collectivités territoriales :

Conseil départemental

Conseil régional

Mairies, intercommunalités, communautés de communes, agglomération

Autres partenaires :

Associations, structures de soins, CPAM, MGEN, MAIF...

Compétences requises :

- Organisationnelles: Encadrement, management: Accueillir, proposer, choisir, décider, gérer.
- Pédagogiques : Guider, accompagner, soutenir, évaluer.
- Relationnelles : Animer, dialoguer, écouter, négocier, réguler.
- Administratives : Lois et règlements, procédures, comptes rendus, rapports, bureautique.

Connaissances requises:

- Connaissances approfondies du fonctionnement de l'Education nationale (réglementation, organisation) et du système éducatif
- Connaissances approfondies professionnelles dans le domaine de la santé publique et de la santé communautaire
- Ethique et déontologie professionnelles (connaissances opérationnelles)
- Organisation du travail : Esprit d'analyse et de synthèse (connaissances opérationnelles)
- Méthodologie d'analyse de situation (connaissances approfondies)
- Communication/relations interpersonnelles : Capacité de travail en équipe dans un esprit de cohésion, conduite de projets et animation de réunions (connaissances approfondies)
- Management : stratégies et organisation/conduite du changement (connaissances opérationnelles)
- Sens du service public et des relations humaines
- Maitrise des outils informatiques (Excel, Word, Power point, Internet),

Modalités de candidature :

La candidature, adressée sous couvert hiérarchique et avec l'avis du recteur de l'académie d'origine pour les candidats extérieurs à l'académie de NANTES sera accompagnée d'une lettre de motivation qui mentionnera les coordonnées complètes (adresse, téléphone portable, mel), d'un curriculum vitae actualisé, d'une copie des deux derniers entretiens professionnels ainsi que de toute pièce jugée utile pour valoriser la candidature, est à envoyer à la DSDEN de la Vendée.

Envoi du dossier de candidature :

Le dossier est à renvoyer <u>avant le 8 juin 2023</u> au format PDF (aucun autre format n'est accepté) par voie hiérarchique à l'adresse électronique suivante :

ce.dsden85@ac-nantes.fr

Une copie de cet envoi sera transmise à l'adresse : ce.dipate@ac-nantes.fr

Objet du mail : Recrutement ICTD 85 – Référence PEP : ------

Renseignements auprès de :

Monsieur Michaël TERTRAIS, Secrétaire Général de la DSDEN de la Vendée : ce.sg-dsden85@ac-nantes.fr Madame Sylvie DOUILLARD – Infirmière Conseillère technique auprès de la DASEN de la Vendée : ce.infirmiere85@ac-nantes.fr